

Les travaux de modernisation amorcés à la fin des années 90 avaient déjà permis de moderniser près de 20% des linéaires de distribution. Pour autant, le rythme de réalisation de ces travaux était jugé trop faible eu égard aux contraintes réglementaires et aux économies d'eau imposées (échéance réglementaire du 1er janvier 2014).

Dans ce contexte, la démarche « Contrat de Canal » a servi d'outil de planification, pour programmer les chantiers et assurer, sur les 5 prochaines années, les financements nécessaires à la réalisation des travaux, titanesques, rendus nécessaires.

Les premières tranches de travaux prévues au Contrat de Canal commencent dès cet automne, avec la Densification Phase IV qui concerne près de 110 ha, et la Densification Phase V, qui devrait permettre de moderniser près de 400 ha (études de dimensionnement en cours).

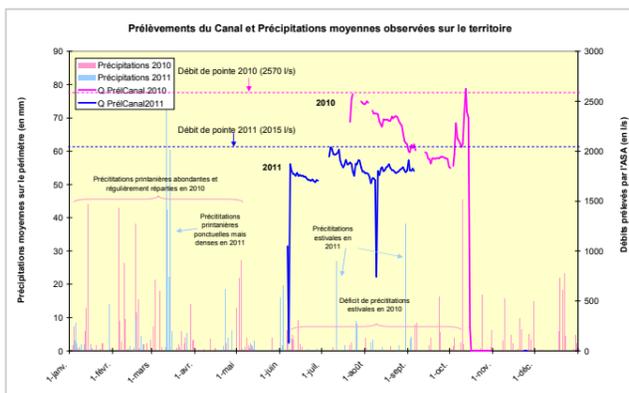
Les travaux sont planifiés afin de moderniser en priorité les secteurs sur lesquels des projets de conversion de l'irrigation (goutte-à-goutte) sont connus (dépôt d'un dossier PVE). Par ailleurs, ils concernent systématiquement des secteurs hydrauliques complets, afin d'aboutir à une gestion rationnelle de l'eau. Enfin, les travaux de modernisations sont programmés de l'amont vers l'aval, dans un souci de cohérence hydraulique et pour assurer la meilleure satisfaction des usagers.

**BILAN HYDRAULIQUE DE LA SAISON 2011**

L'année 2011 renoue avec les traditions orages du 14 juillet et du 15 août, ayant chacun constitué un arrosage bénéfique pour les cultures. Pour autant, les sécheresses de printemps et de fin d'été ont encore été redoutables pour les secteurs non irrigués. L'instrumentation de la prise d'eau permet, depuis 2010, de contrôler en temps réel les prélèvements du Canal, et notamment vérifier leur compatibilité avec le débit d'étiage du fleuve (obligation de maintenir un débit réservé de 680 l/s). Ces données sont régulièrement présentées à l'Adminis-

tration, lors des cellules sèches, au cours desquelles l'ASA siège dans le collège des usagers (avec la Chambre d'Agriculture). Le graphique ci-contre montre que les prélèvements de la saison 2011 ont atteint des débits de pointe moindres qu'en 2010, liés à la fois aux conditions climatiques favorables (pluies estivales), mais également à une maîtrise accrue des prélèvements (supervision, contrôle à distance). Malgré ces résultats encourageants, le débit réservé resti-

tué à l'Hérault s'est élevé, en moyenne, à 1670 l/s cet été, soit 60% seulement du débit réservé qu'il faudra respecter en 2014 ! Il est donc crucial de persévérer dans cette voie pour assurer l'irrigation du périmètre au-delà de 2014 !



**LA LETTRE DE L'ASA 2011**

15 SEPTEMBRE 2011

**POUR NOUS CONTACTER :**

**SIÈGE**

ASA du Canal de Gignac  
1 Parc de Camalcé  
34 150 Gignac  
Tel: 04.67.57.50.21  
Fax: 04.67.57.20.76  
Email: secretariatasa@wanadoo.fr

**GARDES-CANAL**

- Gorges/Aniane/St Jean de Fos:**  
Marc Delahaye  
06.24.92.17.81
- Gignac/Popian/Pouzols (distillerie):**  
Jean-Luc Combarous  
06.24.92.17.82
- Pouzols(distillerie)/Le Pouget/Tressan/Puilacher:**  
Pierre Gomez  
06.24.92.17.83
- Lagamas/St André (cimetière):**  
Jacques Gabaudan  
06.24.92.17.79
- St André(cimetière)/Ceyras:**  
André Quatrefages  
06.24.92.17.80

**SOMMAIRE :**

- L'Opération Collective d'Equipement des Exploitations (PVE)
- Les projets de modernisation du Canal
- L'Etude du CNRS sur la vulnérabilité des exploitations face à l'irrigation
- L'ASA en bref

Rédacteur en chef : JCB - ASA  
Conception réalisation : CH - ASA  
Édition : JF impression

*LA CONCRÉTISATION DES PROJETS*

Après une gestation de plusieurs années, réjouissons-nous de la naissance de notre Contrat de Canal ! Oublions les nombreuses réunions, les difficiles négociations, les longues explications... L'année 2011 marque la fin de la période de programmation.

Une nouvelle ère s'enclenche : celle de la concrétisation !

La route est aujourd'hui tracée et il ne tient qu'à nous d'exploiter le travail de débroussaillage et de terrassement que nous avons mené. Nos projets sont aujourd'hui connus, légitimés et partagés par tous, grâce au Contrat de Canal. Ils sont surtout planifiés, approuvés et budgétisés par nos financeurs.

Nous allons donc pouvoir nous concentrer sur la mise en œuvre des actions et accélérer radicalement notre rythme de travail.

Vous allez tous pouvoir, très prochainement mesurer l'ampleur et les retombées de ce travail :

- une augmentation de l'efficacité de nos réseaux pour une meilleure adéquation avec les contraintes réglementaires et pour la garantie de la pérennité de notre outil,
- des réseaux modernisés pour une meilleure qualité de service et un meilleur confort d'utilisation,
- des réserves de stockage pour limiter les risques de pénurie,
- des programmes de formation et d'information pour une meilleure appréhension des particularités de la desserte en eau brute par le canal...
- n'oublions pas non plus le développement de supports de communication modernes, pour un meilleur transfert d'informations et pour la découverte et la valorisation patrimoniale de nos ouvrages...

Les chantiers sont donc lancés et cette Lettre est l'occasion de zoomer sur les principaux à venir.

Paris ne s'est pas fait en un jour, aussi, les travaux à venir vont s'échelonner sur les prochaines années, pendant lesquelles la coexistence de l'ancien et du nouveau, ainsi que la conduite des chantiers par elle-même, pourront générer quelques difficultés.

Je vous remercie d'avance pour la patience dont vous saurez faire preuve.



M. BLANC Jean-Claude  
Président de l'ASA

## « PVE COLLECTIF » DU CANAL DE GIGNAC: PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN OEUVRE

## UN ACCOMPAGNEMENT À LA MODERNISATION POUR LES AGRICULTEURS

Il y a deux ans, l'ASA prenait l'engagement de moderniser radicalement ses réseaux de distribution, en vue de réaliser les économies nécessaires au partage de l'eau entre tous les usagers du fleuve (pour répondre à l'obligation du Débit Réserve imposé par les textes européens et la Loi sur l'Eau de 2006).

Dans un souci de cohérence, l'ASA s'engageait en même temps dans l'animation d'une opération collec-

tive d'équipement des exploitations agricoles, afin de permettre aux exploitants d'adapter leur système d'irrigation, au même rythme que la modernisation des réseaux syndicaux.

Cette opération, basée sur le dispositif Plan Végétal Environnement (PVE), permet aux porteurs de projet qui s'équipent en système d'irrigation économe en eau et/ou en autre matériel de culture dit « propre » (ayant un impact positif sur la qua-

lité de l'eau), de bénéficier de 40% d'aides, grâce au cofinancement de l'Europe (FEADER) et de l'Agence de l'Eau.

En juillet 2010, l'opération portée par l'ASA, deuxième opération départementale de ce type, obtenait la labellisation de l'Agence de l'Eau, pour un montant prévisionnel d'investissement de 530 000€.

Après un an de vie, dressons le premier bilan de ce « PVE collectif ».



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## UN PREMIER BILAN ENCOURAGEANT

Le PVE de l'ASA s'inscrit parmi les (seulement) 3 opérations collectives du département, témoignant de l'effort de l'ASA et de la dynamique du périmètre.

Depuis juillet 2010, 21 premiers porteurs de projets se sont déjà engagés dans un PVE.

Le bénéfice de la substitution de l'irrigation gravitaire, traditionnelle, par des systèmes d'irrigation localisée est multiple: la mise en place de goutte-à-goutte génère un gain de temps et un confort d'utilisation se traduisant par un assouplissement des contraintes pour l'utilisateur (facilité de mise en œuvre,

assouplissement de l'organisation des arrosages), même si un entretien minimal reste nécessaire (nettoyage des filtres, vidange et détartrage des lignes,...).

Du point de vue de l'itinéraire cultural, c'est également moins de désherbage (pas d'apport d'eau dans l'inter-rang), moins de traitement fongicide (moins d'humidité dans la parcelle), voire même moins de passages de tracteur (possibilité de mettre en place une fertirrigation). C'est également moins d'érosion, grâce à la suppression des apports

massifs d'eau qui provoquaient des pertes de fond et le dessouchage des ceps.

Enfin, c'est une économie d'eau, à la parcelle, d'environ 9 000 m<sup>3</sup>/ha et par an. Couplée à la modernisation des réseaux syndicaux, cette économie permet d'atteindre les objectifs d'économie nécessaires pour assurer la pérennité du Canal (évolution réglementaire modifiant le droit de prélèvement sur le fleuve).

Les économies liées à cette première année de modernisation s'élèvent à 0,8 million de m<sup>3</sup>, soit 4% des économies prévues à 5 ans.

## 21 dossiers déposés

185 000 € investis (soit

71 500 € d'aides)

0,8 millions de m<sup>3</sup> économisés en 2010



## UNE NOUVELLE AVANCÉE: 40% D'AIDE DÈS 1000 € D'INVESTISSEMENT !

Depuis le début du projet, l'ASA ne cesse de revendiquer l'accès au dispositif PVE pour le plus grand nombre et notamment pour « petits porteurs ». Les textes n'envisagent, en effet, que l'éligibilité des projets d'investissement supérieurs à 4 000 € (soit l'équipement d'environ 2 ha de vigne, à minima, par dossier).

Après de longs mois de négociation et de mobilisation (voir lettre de l'ASA 2010), l'ASA a obtenu l'abaissement du plancher pour les ressortissants de son périmètre.

Ainsi, les projets sont éligibles dès 1000 € d'investissement, ce qui autorise le plus grand nombre à bénéficier des aides! Cette déroga-

tion, spécifique au périmètre de l'ASA de Gignac, conforte l'ASA dans ses ambitions et la poursuite de ses projets.

La prochaine permanence de montage des dossiers aura lieu le 12 octobre (toute la journée) au siège de l'ASA.

Renseignements et inscription (gratuite) auprès de l'ASA, au 04.67.57.50.21

Un assouplissement du plancher, spécifique au périmètre de l'ASA de Gignac !

Prochaine permanence le 12 octobre

## RESULTATS DE L'ETUDE SUR LA VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS FACE AUX RISQUES LIÉS À L'EAU D'IRRIGATION (ETUDE DE ANNE HONEGGER ET STEPHANE GHIOTTI)

Entre 2006 et 2009, les chercheurs du CNRS ont mené une étude comparative entre les exploitations du périmètre et celles de 6 autres périmètres irrigués méditerranéens (présentant des modalités d'organisation collective différentes de celles des ASA), afin d'étudier la façon dont les exploitants perçoivent le risque lié à l'irrigation agricole, dans un contexte de crise hydraulique (aléas climatiques, difficultés d'accès à l'eau, ...). 50 exploitants du périmètre ont donc été enquêtés par une équipe de géographes.

Les chercheurs ont défini des typologies d'exploitation, en fonction des systèmes de production et des stratégies adoptées en matière d'irrigation, notamment la façon de réagir face à un risque (le risque est défini comme la conjonction entre

une source de danger et des vulnérabilités). Les résultats montrent que les vulnérabilités environnementales, économiques, sociétales et socio-techniques diffèrent selon le type d'exploitation et le système d'organisation dans lequel elles s'intègrent, démontrant que la combinaison entre des niveaux d'organisation collectifs (ASA) et des niveaux de réponses plus individuelles semble réduire leur vulnérabilité.

Par exemple, du point de vue environnemental, pour faire face à une éventuelle pénurie d'eau sur le périmètre, divers niveaux de réponses ont été identifiés:

- échelle du périmètre : l'ASA décide ou non d'instaurer des mesures de restriction,
- échelle des sous secteurs : les utilisateurs s'or-

ganisent afin de trouver des terrains d'entente,

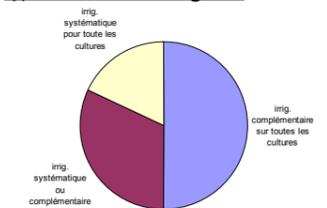
• au niveau de la parcelle : chacun adopte sa stratégie individuelle, laquelle consiste, prioritairement, à privilégier l'irrigation des cultures les plus sensibles et à diminuer la dose d'eau à l'hectare (cf résultat des enquêtes).

L'étude met en évidence un mode de perception et de gestion du risque caractéristique pour les adhérents de l'ASA, basé sur un « bagage collectif » historique et culturel, qui limite les inégalités face au risque.

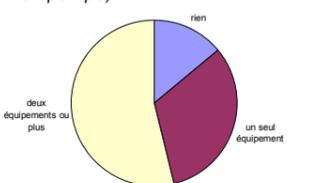
A l'heure où l'on se questionne pour trouver des modes de gestion plus durables de la ressource en eau, l'étude salue le mode de gestion syndical comme un modèle d'action à développer ou, du moins, dont il est intéressant de s'inspirer.

## 5 types de systèmes de production étudiés

## Type de recours à l'irrigation



## Utilisation d'autres ouvrages ou équipements hydrauliques (puits, forage, motopompe)



## Pour aller plus loin...

## Contact et renseignements:

anne.honegger@ens-lyon.fr  
stephane.ghiotti@univ-montp3.fr



Pour la première fois, en 2012, le Forum Mondial de l'Eau aura lieu en France

## LE RESTE DE L'ACTUALITÉ EN BREF

## NOUVEAUX MODES DE COMMUNICATION: VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Consciente de la nécessité de se doter d'outils de communication modernes, l'ASA souhaite développer les supports de diffusion d'information sous format électronique (lettre d'info, site web,...). Pour bénéficier de cette évolution, et pour être consulté sur les outils qui vous intéressent, faites-vous connaître en transmettant vos coordonnées (mail et portable) à l'adresse suivante (merci de rappeler vos noms et n° de compte adhérent):  
accueil.asagignac@orange.fr

## SIGNATURE DU CONTRAT DE CANAL

Faisant suite à la Charte d'Objectifs (voir Lettres de l'ASA 2009 et 2010), le Contrat de Canal constitue le document opérationnel de la démarche, détaillant les 25 actions qui seront mises en œuvre d'ici 2016 pour réaliser l'ambitieux programme de modernisa-

tion et de développement du Canal. Le montant global du programme s'élève à plus de 13,4 millions d'euros, financés à 25% par l'Agence de l'Eau, 29% par le FEADER, 13% par la Région, 7% par le Département et 1% par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

La signature des documents du Contrat aura lieu à l'automne. Nous vous attendons nombreux, lors de la cérémonie, pour vous présenter le programme des actions et leur mise en œuvre. A suivre...

## ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES 2011

L'assemblée générale s'est tenue le 27 mai dernier à St Jean de Fos. A l'issue des points statutaires, l'Association Climatologique de l'Hérault, la Chambre d'Agriculture et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer sont intervenus pour aborder des thématiques à déclinaison locale et

régionale: données agro-climatiques, éléments réglementaires et opérationnels de la gestion de la ressource en eau et de son partage, outils d'accompagnement financier déployés par l'Europe et la France pour la préserver. Ce nouveau format d'Assemblée Générale a largement enthousiasmé les participants. L'AG 2012 devrait s'appuyer sur la valorisation des partenariats scientifiques entre l'ASA et le monde de la recherche...

## FORUM MONDIAL DE L'EAU 2012

Événement à suivre ! Marseille accueillera, du 12 au 17 mars 2012, le 6<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau, principal événement international concernant les questions d'eau. L'ASA sera présente, à travers divers supports de communication (publications, supports vidéos,...). L'édition 2012 est donnée pour constituer le « forum des solutions »...

## A votre avis ...

A quoi doit ressembler le système de communication le plus adéquat entre l'ASA et ses adhérents? Comment imaginez-vous une interface d'échanges interactive? A quelles informations parcellaires souhaiteriez-vous avoir accès?

Une enquête est en cours pour définir les attentes des usagers dans le cadre d'un futur site web. Vous avez des idées? Pour être consulté, laissez-nous vos coordonnées à l'adresse suivante: accueil.asagignac@orange.fr